

Extrait du Privilege du Roy.

PAR grace & Privilege du Roy, donné à Paris le 22. Decembre 1654. Signé CRAMOISY. Il est permis à SEBASTIEN CRAMOISY, Marchand Libraire, Imprimeur ordinaire de sa Maiefté, ancien Escheuin & Juge Consul de la Ville de Paris, d'imprimer ou faire imprimer, *La Relation de ce qui s'est passe en la Mission des Peres de la Compagnie de IESVS au pais de la Nouvelle France depuis l'année 1653. iusques a l'Esté de l'année 1654. &c.* Et ce pendant le temps & espace de neuf ans consecutifs. Avec defences a tous Libraires & Imprimeurs, & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'imprimer ou faire imprimer ladite Relation &c. sous pretexte de déguisement, ou changement que l'on y pourroit faire, à peine de confiscation & d'amende pottée par ledit Privilege.

Permission du R. P. Vice Prouvincial.

NOUS LOVYS CELLOT, Vice Prouvincial de la Compagnie de IESVS en la Prouince de France, auons accordé au sieur SEBASTIEN CRAMOISY, Marchand Libraire; Imprimeur ordinaire du Roy, & de la Reÿne. ancien Escheuin & Consul de cettre Ville, l'impression des Relations de la Nouvelle France. Fait à Paris ce 22. Decembre 1654.

LOVYS CELLOT.